

ENFiP 2014/2015

Agents Administratifs



Bienvenue

Le Syndicat national **FORCE OUVRIÈRE** des Finances Publiques tient à vous souhaiter la bienvenue à l'ENFiP qui forme les agents de la catégorie A, B et C de la Direction Générale des Finances Publiques.

F.O.-DGFIP vous accompagnera tout au long de votre scolarité de 6 semaines et, au-delà, tout au long de votre Stage Premier Métier.

F.O.-DGFIP répond à vos questions lors d'une Heure Mensuelle d'Information (H.M.I.) organisée dans le cadre de votre cursus de formation.



Vous pourrez y faire part de vos préoccupations, des problèmes rencontrés dans votre scolarité et nous pourrions vous répondre et vous aider.

Aujourd'hui, ce sont les aspects de cette année de formation professionnelle qui vous préoccupent.

Les militants **F.O.-DGFIP** vous éclaireront sur tous ces points, à l'occa-

sion des deux HMI organisées lors de votre scolarité.

Par ce guide **F.O.-DGFIP** tient à être présent au quotidien. Vous y trouverez des éclairages sur votre rémunération, votre carrière et sur l'action sociale au ministère de l'économie et des finances.



Mais vous y trouverez surtout les coordonnées des militants qui vous soutiendront tout au long de votre carrière administrative.

Dans l'immédiat, nous vous souhaitons une bonne installation et une excellente rentrée, bon courage dans l'attente de vous rencontrer.

BONNE SCOLARITÉ

HMI F.O.-DGFIP

Noisy et Clermont :

Jedi 22 janvier

Consultez vos planning !

VENEZ NOMBREUX Un droit qu'on exerce pas est un droit qui disparaît !

L'équipe **F.O.-DGFIP** est présente pour t'accueillir et te renseigner

à NOISY:

Corinne ANGLADE

01 47 70 54 35

corinne.anglade@fo-dgfip.fr

Philippe CINQ :

01 47 70 52 01

philippe.cinq@fo-dgfip.fr

à CLERMONT-FERRAND :

Pascaline KERHOAS :

06.60.15.29.16

ou

contact@fo-dgfip.fr

Durant votre scolarité, ils vous distribuent individuellement une clef USB de 2 Go aux couleurs de **F.O.-DGFIP**.

N'hésitez pas !

Ils sont venus pour ça !
Venez à leur rencontre !

Dans votre département, contactez également sans hésiter le camarade dont le nom, le téléphone et l'affectation figurent :

▶ sur le site **F.O.-DGFIP**

▶ sur un fichier contenu dans la clefs USB **F.O.-DGFIP** à la rubrique CONTACT.

Ne restez pas seul sur votre lieu de travail.

SPÉCIAL MUTATION

**DATE LIMITE
DE DÉPÔT**
21 JANVIER 2015
sous AGORA
Demande de Voeux



ATTENTION

Changements importants des règles de mutations pour le cycle 2015 : n'hésite pas à contacter **F.O.-DGFIP** pour t'aider dans l'élaboration de ta demande

Chaque année, les mutations des agents administratifs des Finances publiques s'organisent autour d'un mouvement général de mutation qui prend effet au 1^{er} septembre. Si tu n'as pas obtenu satisfaction dans le mouvement général, si tu le souhaites, tu pourras également participer à un mouvement complémentaire prenant effet au 1^{er} mars de l'année suivante.

Tu peux obtenir une mutation dès lors que tu justifies d'un délai de séjour entre deux mutations d'au moins une année;

En qualité de stagiaire et sous réserve de ta titularisation à la date du mouvement, tu pourras participer au prochain cycle de mutations mais seulement au mouvement complémentaire qui prendra effet au 1^{er} mars 2016.

Tu devras déposer ta demande dans AGORA Voeux lors de la campagne de mutations qui s'est ouverte en décembre 2014 (date limite de dépôt 21 janvier 2015)

Au sein des directions territoriales, les choix fonctionnels offerts aux agents sont les suivants :

Affectation nationale	Affectation locale
Gestion des comptes publics	qui correspond aux emplois en trésorerie mixte, trésorerie secteur public local, trésorerie gestion hospitalière, trésorerie gestion OPHLM, paierie départementale, paierie régionale, services de direction
Gestion Fiscale	qui correspond aux emplois en SIP, SIE, SIP/SIE, PRS, pôle contrôle des revenus et du patrimoine, trésorerie amendes, trésorerie impôts, relations publiques, BCR, SPF, services de direction
Équipe de renfort	
ALD (à la disposition du directeur)	qui correspond à tous les emplois de la RAN et/ou du Département

EXEMPLE : Un agent en fonction à la DDFiP des Hauts-de-Seine au SIP de Sceaux souhaite rejoindre la DRFiP de Gironde en résidence à Bordeaux tout en poursuivant son activité dans le domaine de la fiscalité, alors il formulera sa demande comme suit : DRFiP Gironde - RAN de Bordeaux - Mission/Structure GESTION FISCALE

PÉRIODE DE FORMATION THÉORIQUE DES AGENTS DE CATÉGORIE C STAGIAIRES ET DES CONTRACTUELS HANDICAPÉS

INDEMNITES DE STAGES

(modalités de prise en charge des frais de déplacement durant vos 6 premières semaines de formation)

6 semaines de formation théorique ouvrent droit à **40 jours indemnisés** (si formation suivie dans son intégralité)

2 CAS DE FIGURES dans lesquels on considère que tu as accès à un restaurant administratif et que tu n'es pas logé gratuitement par l'Etat

- **Tu es en stage à Clermont-Ferrand**, tu habites ou tu es nommé dans le ressort de la Résidence de Clermont-Ferrand
- **Tu es en stage à Noisy-le-Grand**, tu habites ou tu es nommé sur Paris (75), les Hauts de Seine (92), la Seine Saint Denis (93) ou le Val de Marne (94)

376 € au total

282 € d'indemnité le premier mois puis 94 € le mois suivant.
ça correspond au bénéfice du seul taux de base par jour soit 9,40 €

Dans les autres cas c'est-à-dire :

- **Tu es en stage à Clermont-Ferrand**, n'habites pas et tu n'es pas nommé dans le ressort de la Résidence de Clermont-Ferrand
- **Tu es en stage à Noisy-le-Grand**, tu n'habites pas et tu n'es pas nommé sur Paris (75), les Hauts de Seine (92), la Seine Saint Denis (93) ou le Val de Marne (94)

1 034 € au total

846 € d'indemnité le premier mois puis 188 € le mois suivant.
*ça correspond au bénéfice de 3 fois 9,40 € par jour pour les 30 premiers jours
puis de 2 fois 9,40 € par jour pour les 10 jours restant*

PRISE EN CHARGE PARTIELLE DES FRAIS DE TRANSPORT « DOMICILE-TRAVAIL »

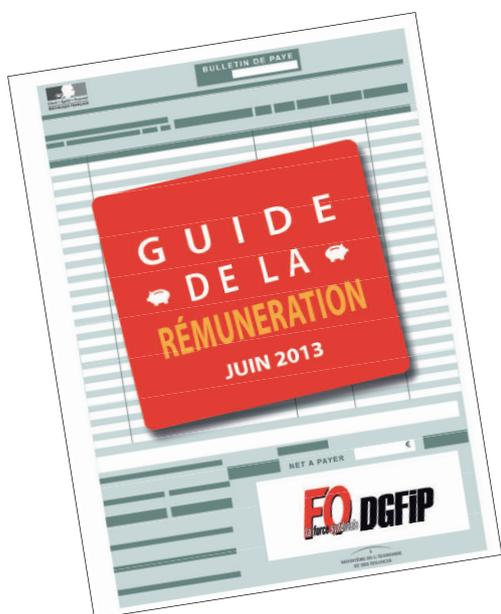
Vous bénéficiez de la prise en charge **partielle**, par vos directions locales, des trajets effectués quotidiennement entre votre domicile et l'école dans les conditions prévues par le décret n°2010-676 du 21 juin 2010.

Attention, le domicile pris en compte est la résidence habituellement la plus proche de l'école.



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS F.O. SUR :

- les prestations d'action sociale,
- les congés,
- le temps de travail,
- les autorisations d'absence,
- les revendications F.O.-DGFIP pour la catégorie C



FO DGFIP CATEGORIE C
45-47 rue des Petites Écoles 75004 Paris Cedex 10
Tél. : 01 42 29 84 42 - contact@fo-dgfip.fr - Web : http://www.fo-dgfip.fr

REVALORISATION DE LA CATEGORIE C
La revalorisation de la grille de la catégorie C, applicable dès le 1^{er} février 2014, présente les améliorations suivantes :

- un nouveau barème indiciaire pour 2014
- une attribution de 5 points d'indice majoré en échelles et sous les échelles
- la création d'un 1^{er} échelon pour les échelles 4 et 5 ainsi qu'un 1^{er} échelon pour l'échelle 6
- le reclassement des agents sera effectué à échelon égal

L'ancienneté retenue pour le reclassement est celle acquise au 1^{er} janvier 2014.

En outre, les agents :
- du 1^{er} échelon (AA)
- des deux échelles (2/3AA)
- des trois quarts (3/4AA)
- d'une durée cumulée échelles 3 et 4 de 26 ans
- d'une durée cumulée reclassement-concours de 30 ans

Agent Administratif Principal de 1^{re} classe (Echelle 6)

Grille actuelle 2013			Reclassement			Grille au 1 ^{er} février 2014		
Ech	IM	Durée	Ancienneté référence	Ech	IM	Durée	Gain IM	2013/2014
ESB	430		AA	9	457		27	
7	416	4	AA	8	417	4	1	
6	394	4	AA	7	417	4	1	
5	377	3	3/4AA	6	395	3	1	
4	360	3	AA	6	395	3	1	
3	347	3	2/3AA	4	380	3	1	
2	338	2	2/3AA	4	385	2	3	
1	325	2	1/2AA	3	350	2	3	
AA - Ancienneté Acquise			1/2AA	1	333	1	8	

Agent Administratif Principal de 2^e classe (Echelle 5)

Grille actuelle 2013			Reclassement			Grille au 1 ^{er} février 2014		
Ech	IM	Durée	Ancienneté référence	Ech	IM	Durée	Gain IM	2013/2014
11	392		AA	12	422		30	
10	379	4	AA	11	393	4	1	
9	362	4	AA	10	390	4	1	
8	350	4	3/4AA	9	371	3	1	
7	338	4	1/2AA	8	371	3	1	
6	329	3	1/2AA	7	355	3	9	
5	318	3	2/3AA	6	341	3	5	
4	314	3	2/3AA	6	334	2	3	
3	312	2	2/3AA	5	327	2	6	
2	312	2	AA	4	325	2	3	
1	311	1	1/2AA	3	323	2	11	
AA - Ancienneté Acquise			AA	1	321	1	10	



<http://fo-dgfip.fr/mobile>

L'essentiel du site web national dans une version **plus lisible** sur un petit écran, **plus rapide** et à l'ergonomie revue et simplifiée.

l'atout technogeek !

Selon Google, en 2011, 38% des français sont équipés d'un smartphone (soit le 2^{ème} rang européen)

Vous êtes plutôt réseaux sociaux ? **FO-DGFIP** est aussi sur Twitter : @fodgfip

Congés

Autorisations d'absence

Autres positions statutaires

Le Guide de l'agent des Finances Publiques

Temps de travail

Retraites

<http://www.fo-dgfip.fr>

Mis à jour dès que nécessaire (parfois, plusieurs fois par jour) pour **vous tenir au courant** des services de la DGFIP et l'actualité du Syndicat. Les comptes rendus de toutes les réunions avec la Direction Générale (CAPN, GE, STA, etc.) et toujours :

- tous les numéros de notre publication trimestrielle **Le Syndicalliste**
- un espace de téléchargement réservé aux adhérents (et aux militants)

Retrouvez également les sites des sections départementales ou locales sur <http://www.fo-dgfip-sd.fr>

• COMPLET
• CLAIR
• ATTRACTIF
• D'INFORMATIONS
• ET TOUJOURS REVENDICATIF !

RETROUVEZ **FO DGFIP** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

<https://www.facebook.com/fodgfip> @fodgfip

<http://fo-dgfip.fr/mobile>

